

VÉNISSIEUX La piste d'athlétisme du stade Gérin va enfin s'offrir une nouvelle jeunesse

Conseil municipal. Les élus ont approuvé, lundi soir, le remplacement de l'installation actuelle par une piste en synthétique. Coût estimé de l'opération : 923 500 € TTC.

Dans le cadre d'un contrat pluriannuel, le Conseil général du Rhône soutient financièrement des opérations conduites par la Ville de Vénissieux. Pour la période 2011-2013, le Département a ainsi versé une aide de 4,4 millions d'euros sur une enveloppe totale de 19 millions (soit un taux de 21 %). Lundi soir, lors du conseil municipal, les élus ont voté ⁽¹⁾ un avenant consécutif à l'abandon du projet de réhabilitation de la Maison de l'enfance Max-Barel. La subvention prévue s'élevait à 334 000 €, une somme redéployée sur une dizaine de nouvelles opérations (lire ci-contre).

« Des finances mal utilisées »

Parmi ces opérations figure la

Livraison à l'automne

Fleurant bon les années quarante, la piste d'athlétisme en cendrée du stade Laurent-Gérin va donc céder la place à une piste synthétique. Prévus initialement en 2013 et repoussés pour cause de « contraintes budgétaires », les travaux devraient débiter mi-juin pour une livraison en octobre prochain. Outre la nouvelle piste (400 m), l'opération comporte : la rénovation des pistes d'élán, en sol synthétique, et des sautoirs en

réhabilitation de la piste d'athlétisme du stade Laurent-Gérin pour un montant TTC de 923 500 €. Un salutaire coup de jeune qui a été validé à l'unanimité par l'assemblée communale. Reste que sur les bancs de l'opposition, Frédéric Passot (UMP), a assorti cette approbation d'une série de bémols : « La réhabilitation du complexe sportif Laurent-Gérin a fait l'objet de graves manquements. Les finances ont été mal utilisées pour la tribune du stade de rugby qui ne protège pas les spectateurs en cas de vent et de pluie. Il n'existe pas de douches séparées pour les équipes adverses. » Et de s'interroger : « Qu'en est-il de la tribune du stade de foot toujours interdite au public pour dangerosité, au grand dam de l'USV ? »

longueur et triple saut ; la création de deux aires d'élán opposées, la rénovation du sautoir pour le saut à la perche ; la création d'une piste d'élán pour le saut en hauteur ; la rénovation de la rivière steeple ; la création d'une zone de lancers. De quoi pratiquer l'athlétisme dans des conditions dignes de ce nom. L'AFA Feyzin-Vénissieux, club résident, et les établissements scolaires, en seront les principaux utilisateurs.



■ La piste en cendrée n'était plus adaptée à la pratique de l'athlétisme.

Photo Carlos Soto

Près de 4 millions pour « Laurent-Gérin »

Sur ce dernier point, Andrée Loscos (PCF), adjointe à la politique sportive, a assuré : « Les travaux pour rétablir la solidité de cette tribune vont commencer, tandis qu'une intervention au niveau des toilettes publiques (58 000 € HT) est programmée en septembre pour améliorer les conditions d'accueil. » L'élue a rappelé : « Près de 4 millions ont déjà été investis pour la pratique du foot, rugby et sur les plateaux EPS (éducation physique et sportive) à « Laurent-Gérin ». Depuis 2001, plus de 18 millions ont été investis dans la réalisation et la rénovation des

équipements sportifs. Nous sommes la ville la mieux dotée sur l'agglomération avec 17 000 m² d'installations sportives. »

Quid du financement du sport amateur ?

Pour sa part, Michèle Picard (PCF) a relevé : « La réhabilitation de cette piste d'athlétisme, qui était indispensable pour le club, l'AFA Feyzin-Vénissieux, les écoliers, collégiens et lycéens, représente un investissement lourd pris en charge à plus de 50 % par la Ville. Au regard du désengagement brutal de l'État, les collectivités territoriales et le monde sportif s'inquiètent des

Repères

Opérations programmées dans le contrat pluriannuel
Parmi les opérations figurant dans et avenant au contrat pluriannuel conclu entre la Ville et le Conseil général, on peut citer :

- « Remplacement du groupe de climatisation » à l'hôtel de Ville : 250 836 € HT.
- Aménagement d'un terrain multisports rue Prosper-Alfaric (Gabriel-Péri) : 83 612 € HT.
- Aménagement d'espaces verts aux abords du périphérique dans le quartier Parilly : 81 104 €.
- Clôtures d'enceinte au stade Delaune : 41 806 €.
- Réhabilitation des sanitaires au stade Laurent-Gérin : 58 528 €.

modes de financement du sport amateur. Le problème s'était posé lors du formidable parcours de l'ASM en Coupe de France, la ville ayant dû prendre en charge 30 000 € pour l'organisation de deux rencontres (8^e et 16^e de finale). ■

H.P.

⁽¹⁾ Le groupe « Osons le bon sens » s'est abstenu.

⁽²⁾ Outre l'investissement de la ville, le plan de financement est le suivant : 142 000 € au titre de la Dotation de développement urbain, 107 490 € par le Conseil général, 31 250 € d'enveloppe parlementaire et une participation prévisionnelle du Centre national pour le développement du sport (CNDS) à hauteur de 142 140 €.